

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 13 NOVEMBRE 2017 DU CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ECOLE
COMMUNALE DE LAUZELLE**

Présents

Monsieur Michel Beaussart, Echevin de l'Enseignement, Président,
Monsieur Marcel Buelens, Conseiller pédagogique,
Madame Céline Vander Sande, Animatrice pédagogique,
Madame Bernadette Moors, Directrice,
Représentants du pouvoir organisateur

Madame Isabelle Vanden Elsacker, Enseignante,
Madame Noëlle Cattelain, Enseignante,
Madame Laurence Henrard, Enseignante,
Madame Karin Joly, Accueillante extrascolaire,
Représentantes du personnel d'éducation

Monsieur Axel Ewbank,
Madame Alice Garrot,
Madame Maud Ladrière,
Madame Marie Hustinx, suppléante,
Madame Julie Jadot, suppléante,
Madame Nitya Raimond, suppléante,
Représentants des parents

Ordre du jour

- Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière réunion ;
- Utilisation du capital-périodes : pour information ;
- Rapport d'activités 2016-2017 : présentation et réflexions
- Association des Parents : rapport d'activités et bilan financier > présentation
- Divers

Monsieur Beaussart souhaite la bienvenue à chacun et rappelle ensuite succinctement les objectifs et fonctionnement du Conseil de participation : le présent conseil, de début d'année scolaire, au cours duquel le rapport d'activités de l'année scolaire précédente est présenté et celui de fin d'année qui a pour objet principal l'évaluation périodique et les éventuelles propositions d'adaptation du projet d'établissement.

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière réunion

Le procès-verbal de la réunion du 15 mai 2017 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

2. Utilisation du capital-périodes : pour information

En maternelle, avec 103 élèves « physiques » au 30 septembre, soit 4 de plus que l'année scolaire précédente, l'école dispose de 5 emplois et demi. En matière d'aides complémentaires, elle bénéficie d'une puéricultrice et dispose de 10 périodes de psychomotricité, soit 2 périodes hebdomadaires de cours par classe.

En primaire, l'école compte 161 élèves « physiques » au 30 septembre, soit 10 de plus que l'an dernier à même époque. Sans augmentation ou diminution de 5% de la population totale du PO, le cadre est calculé sur base du nombre d'élèves présents au 15 janvier. Celui-ci permet, grâce à l'apport des 6 périodes P1-P2, des 12 périodes d'adaptation et de 6 périodes de reliquat, l'organisation de 8 classes ainsi que de 16 périodes d'éducation physique et de 4 périodes de néerlandais en P5P6.

Madame Vanden Elsacker souhaite souligner l'aide de la commune en ce qui concerne le soutien très apprécié des accueillantes extrascolaires dans l'école.

3. Rapport d'activités 2016-2017 : présentation et réflexions

Monsieur Beaussart invite alors Madame Moors à présenter le rapport d'activités 2016-2017. Plutôt qu'une lecture in extenso, chacun en ayant reçu un exemplaire préalablement, celle-ci propose de visionner une vidéo présentant quelques moments forts de l'année, étayées par les commentaires des enseignants présents.

Ces moments, dans l'ordre des images :

- nombreuses sorties à vélo,
- psychomotricité en maternelle,
- projet « art » : danse en P5, écriture en P6,
- sorties au bois avec la leçon verte,
- projet autour du son (de la formation d'équipe à la sensibilisation en classe),
- massages et pleine conscience,
- activités intergénérationnelles à la Résidence de Lauzelle,
- ateliers 5-8 autour des couleurs,
- approche du « clown »,
- activités extrascolaires variées le mercredi après-midi,
- veillée de Noël,
- neige à l'école,
- journée à la mer pour les primaires,
- développement du portfolio,
- fête d'école sur le thème de la musique.

Madame Moors précise qu'un moment sera proposé cette année aux parents pour présenter ce film et faire vivre quelques ateliers « comme à l'école » afin de les accompagner dans la compréhension du projet pédagogique mis en place. Ensuite, celle-ci partage un texte qu'elle a écrit en vue du Conseil :

« Année 2016-2017, 1^{ère} année scolaire complète dans notre nouvelle école. Plaisir de s'installer et de voir l'avenir pour travailler et construire en équipe. Nouveaux projets qui se construisent autour du portfolio et de la continuité dans l'école de la classe d'accueil à la 6^e. Les problèmes acoustiques qu'on a connus, nous ont permis de travailler sur le thème du son : se mettre dans la peau d'un malentendant, analyser d'où vient le son et comment il est réceptionné par le cerveau.

Travail d'équipe en concertation, grâce au soutien des accueillantes qui font un travail extraordinaire. Bienveillance et écoute, animations diverses et variées, toujours présentes, ponctuelles et souriantes. Merci à toute cette belle équipe. Leur travail mérite reconnaissance. Ce personnel est indispensable au bon fonctionnement de l'école.

C'est aussi vrai pour le personnel d'entretien et de la gestion des repas, qui travaille dans la discrétion et en l'absence du contact avec les professeurs et les enfants. Mais quel plaisir d'entrer dans une école qui sent bon le propre ! Enorme merci à tout ce personnel.

J'insiste également sur l'efficacité et l'énergie au travail de Xavier et Jérôme, qui viennent travailler les mardis pour installer une étagère, déboucher une toilette, déménager des meubles, dégager les corniches, mettre une vis par ci, une vis par là. Merci à eux pour leur belle énergie. »

Les représentants des parents remercient quant à eux l'équipe éducative et la commune pour toutes les activités proposées.

Monsieur Ewbank adresse un merci particulier à Madame Moors pour tout son travail et relaye l'inquiétude des parents concernant l'absence de la secrétaire. Ils craignent en effet l'épuisement de la direction. Madame Moors remercie les parents pour leur attention et rassure chacun sur le fait qu'Aurore est remplacée actuellement remplacée à mi-temps. La commune veille à cette absence et soutient la direction dès qu'elle le peut.

Enfin, Monsieur Beaussart remercie à son tour l'équipe pour son impressionnant investissement.

En conclusion, le rapport d'activités 2016-2017 et son annexe, qui seront joints au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante, reçoivent un avis favorable unanime des membres du Conseil. Celui-ci portera le numéro 3-2017.

4. Association des Parents : rapport d'activités et bilan financier > présentation

Pour rappel, il n'y a pas, à proprement parlé à Lauzelle, d'AP mais le FestiComité qui organise la fête de juin dans le but de réunir parents, enfants et équipe éducative dans une ambiance festive et conviviale. L'objectif n'est en effet pas de gagner de l'argent pour l'école ; une participation est cependant demandée aux familles pour rentrer dans les frais d'organisation (repas, animations, sono). S'il y a un bénéfice, il est mis de côté pour l'organisation de la fête suivante ou pour une occasion spéciale. Il est également prévu qu'une partie de l'argent récolté serve pour aider des familles en difficulté pour les classes de dépaysement (ou autre). Durant l'année 2016-2017, 3 familles ont ainsi pu être aidées et le reste des bénéfices a permis l'achat d'une partie des prises d'escalades pour la cour de l'école.

5. Divers

Sur proposition des représentants des parents :

1. Nouveaux horaires

Des parents font valoir que ces nouveaux horaires augmentent la durée de la garderie et, par conséquent, son coût (plus ou moins 10 € par enfant et par mois). Ils soulignent le fossé grandissant entre les horaires de travail du secteur privé et ceux de l'école. Cette modification complexifie davantage l'organisation des familles.

Pour rappel, ce changement horaire vise à harmoniser l'ensemble des horaires des 8 écoles communales et ce, afin de rendre possible l'organisation des horaires des maîtres spéciaux (éducation physique, citoyenneté, religions, morale, langues) qui travaillent sur plusieurs implantations ainsi que l'organisation des horaires pour les 2 bus mis à disposition des écoles communales. Par ailleurs, Madame Vander Sande insiste sur le fait que le nombre de périodes en classe n'a pas changé puisque la réorganisation concerne uniquement le temps de repas de midi, les récréations et le temps extrascolaire.

Concernant les données financières, en comptant l'heure de gratuité, l'accueil revient à 6,40 € par enfant et par mois. Si une famille devait rencontrer une difficulté particulière concernant ces frais, elle est invitée à s'adresser à la direction, ce qui n'a pas encore été une seule fois le cas depuis la rentrée.

2. Collation

Les parents saluent l'initiative du potage le matin en maternelle et en P1-P2. Ils sollicitent l'application de ce projet au reste des classes primaires. Ils apprécient également la règle « fruits et légumes uniquement » pour la collation de l'après-midi, mais souhaitent toutefois que les enfants appelés à rester à la garderie au-delà de 16h30 puissent prendre une collation plus consistante.

Madame Moors prend note de l'idée d'élargir la collation « potage » à toute l'école. Elle a relayé l'idée au P.O. qui en tiendra compte pour l'année prochaine, si l'organisation du partenaire en charge des repas (TCO Services) le permet. Par ailleurs, Madame Joly confirme que la prise d'une collation plus consistante est autorisée pour les enfants à la garderie. L'équipe extrascolaire organise d'ailleurs, à cet effet, un moment de goûter sain pour lequel les enfants peuvent amener des tartines, galettes de riz, etc.

3. Sortie de l'école et rapidité des passages des vélos

Les parents trouvent que les vélos passent trop rapidement sur la Verte Voie et craignent qu'un enfant ne soit renversé. Ils proposeraient de placer des peintures au sol, dos d'ânes ou panneaux dissuasifs afin d'alerter les cyclistes au niveau de la grille de l'école et du passage vers le parking.

Monsieur Beaussart invite les représentants des parents à relayer cette préoccupation à l'Echevin en charge de la mobilité et de lui suggérer de replacer une chicane sur la Verte Voie, comme ça l'était du temps de l'ancien bâtiment. Madame Vanden Elsacker précise qu'en ce qui concerne l'idée de panneaux dissuasifs créés par les enfants, de tels projets ont déjà vu le jour, mais tous ont pu constater que cela s'abîme vite et perd rapidement de son utilité.

4. Cours d'anglais extrascolaire

Des parents relayent une préoccupation concernant le nombre d'inscrits au cours d'anglais ainsi que les objectifs d'un atelier extrascolaire. Madame Vander Sande propose d'envisager un dédoublement pour le groupe trop nombreux et retournera vers le Service Enseignement pour organiser une rencontre avec l'enseignante afin de s'assurer des objectifs du projet.

Par ailleurs, elle signale que l'atelier d'éveil corporel et musical sollicité par les parents l'année dernière a vu le jour depuis le mois d'octobre et réuni une quinzaine d'enfants de maternelle chaque semaine après l'école. Madame Ladrière s'en dit très satisfaite.

5. Sécurité des enfants aux abords de l'école

Certains parents font valoir que les enfants peuvent facilement sortir de l'école alors qu'ils n'y sont pas autorisés. Madame Moors rappelle à ce sujet qu'en journée, les grilles sont systématiquement fermées et que l'organisation de la nouvelle école permet une vue permanente sur ces accès. Par ailleurs, suite à un événement malheureux survenu en début d'année dernière, la surveillance des deux sorties a été renforcée cette année puisque désormais la présence de 4 personnes est garantie pour ces temps d'accueil (1 à chaque grille et 2 circulant dans la cour). Par ailleurs, Messieurs Beaussart et Ewbank insistent sur le fait que

si un parent éprouvait le moindre doute concernant la sécurité de son enfant à l'école, il devrait s'adresser directement et rapidement à la direction. Il est en effet indispensable que Madame Moors en ait connaissance et puisse le rassurer à cet effet.

Monsieur Beaussart clôt la séance en remerciant chacun pour sa participation. Il se réjouit de se retrouver le lundi 14 mai pour le prochain Conseil et souhaite à tous une très belle fin d'année.

Céline Vander Sande,
Secrétaire

Michel Beaussart,
Président